AVERTISSEMENTS AGRICOLES

20

DLP 24-8-78029909

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : ~~50 F.~~ 60 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° 534 A.D.

BULLETIN N° 140 D'AOUT 1978 - TOUS DEPARTEMENTS

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le deuxième vol vient seulement de commencer dans la Vallée de la Loire. Il sera très peu important. Dans les régions du Nord de la Loire-Atlantique, du Nord de la Sarthe et de la Mayenne, il sera quasiment nul. Par conséquent :

- dans les vergers du Nord de la Loire-Atlantique, du Nord de la Sarthe et de la Mayenne, il n'y a plus lieu d'envisager un traitement contre le Carpocapse cette année.
- dans les vergers du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, le traitement ne se justifiera que dans les parcelles de faible surface à environnement très favorable (arbres de plein vent abandonnés). La date de ce traitement, qui n'interviendra pas avant les premiers jours de Septembre, sera précisée dans une prochaine note.

ARAIGNEE ROUGE - On observe localement une recrudescence de l'activité de cet acarien dont les oeufs d'hiver commencent à être déposés. Les arboriculteurs doivent donc surveiller attentivement ce parasite.

PSYLLE DU POIRIER - Localement, on constate la présence des différents stades du Psylle, qui rencontre actuellement des conditions plus favorables à son développement. Le Psylle doit donc être surveillé attentivement et, en cas de nécessité, un traitement pourra être effectué.

MALADIES DE CONSERVATION - Les arboriculteurs pourront commencer à effectuer dès maintenant, les traitements fongicides dirigés contre les maladies de conservation.

VIGNE

MILDIOU - D'une manière générale, cette affection demeure peu dangereuse, les conditions climatiques actuelles lui étant défavorables. Il n'y a donc pas lieu d'effectuer un traitement actuellement. Les modalités d'application du traitement d'aoûtement seront précisées dans un prochain bulletin.

VERS DE LA GRAPPE - Le deuxième vol de la Cochylis et de l'Eudémis est presque terminé dans toutes les régions. Aucune ponte n'a été déposée récemment. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir contre ces insectes.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
PAYS DE LA LOIRE,

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 23 AOUT 1978

33